

INFOLETTRE



Octobre 2024

Association nationale des retraités de Radio-Canada, région de la Capitale nationale et Nunavut (ANR)

Nouveau comité

Voici la première infolettre de notre nouveau comité. Merci à tous les contributeurs: Odette Alie, Suzie Bougie, Elise Brunet, André Dallaire, Laurent Dupire, Pierre Labelle, Jasmine Lalonde, Marc-Philippe Laurin, Paul Morisset, Michel-Denis Potvin, Sylvie Robillard

Vous avez une idée d'article mais vous ne désirez pas le rédiger? Ou encore vous souhaitez devenir un de nos collaborateurs? Contactez Jasmine Lalonde à lalondejasmine2@gmail.com

Mot du président

Tout d'abord, j'espère que vous êtes tous en pleine forme et que vous avez apprécié le merveilleux été que nous avons passé. Commençons par quelques nouvelles sur le régime de retraite.



Une fois de plus, la caisse de retraite a déclaré un excédent pour 2023. Les travaux vont bon train afin de distribuer environ 55 millions de dollars, ce qui représente notre part de l'excédent. Des réunions ont eu lieu avec le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) pour tenter de simplifier et d'accélérer le processus de paiement de l'excédent de 2023 et des paiements futurs. Voici ce que nous savons.

Le BSIF nous obligera à suivre le même processus que pour les récents paiements de 2021 et de 2022. Il y aura l'envoi d'un premier avis par la poste et nous serons soumis aux mêmes délais que la dernière fois. De plus, le même seuil d'approbation des 2/3 pour tous les participants au régime est requis. Veuillez garder un œil sur un courriel ou un courrier via Postes Canada pour ce premier avis et répondez rapidement. Donc, en supposant que le vote soit positif, la distribution de l'excédent de 2023 n'aura probablement pas lieu avant le printemps 2025.

Ce qui est positif, c'est que le BSIF a convenu qu'une fois ce vote terminé, l'approbation portera sur les cinq prochaines années, de sorte qu'il ne sera plus nécessaire de voter pour les excédents au cours de cette période. Tout indique qu'il y aura un autre excédent pour 2024.

Le recrutement de retraités et de conjoints survivants est toujours la priorité pour l'ANR et mérite un effort continu. Même si notre nombre est en légère augmentation, nous perdons malheureusement de nombreuses âmes précieuses chaque année. Puissent-ils reposer à jamais en paix.

(suite -Mot du président)

Pourtant, la meilleure méthode s'est avérée être le contact individuel. Donc, **si vous connaissez un collègue retraité ou le conjoint survivant d'un retraité qui n'est pas membre, contactez-le et essayez de le convaincre de s'inscrire.** Voici quelques-uns des messages-clés que vous pouvez utiliser :

- L'ANR de la SRC, ce sont des retraités bénévoles qui, tout comme VOUS, travaillent d'une seule voix unifiée pour défendre vos droits et vos avantages.
- C'est l'ANR qui s'est battue pour obtenir notre part des excédents de la caisse de retraite au coût de près de 500 000 \$ en frais de représentation juridique pour défendre tous les retraités incluant les non-membres. Ces sommes proviennent des cotisations des membres.
- L'ANR est également votre voix au sein du Comité consultatif sur les avantages sociaux et nous sommes à votre disposition pour vous aider avec les questions de pension, d'assurance-maladie et de fonds d'assistance spéciale.
- L'ANR apporte aide et soutien aux conjoints en cas de décès d'un membre.
- L'ANR offre de l'information, du soutien, des activités et des liens sociaux ainsi que des rabais de groupe chez plusieurs commerçants et assureurs.

Mais à mon avis, voici le point le plus important : **l'entente avec la SRC stipule que l'ANR doit avoir plus de 50 % de retraités comme membres pour nous représenter. Nous sommes actuellement à 50,2 %. Nous devons augmenter le nombre de membres ; sinon, nous perdons notre droit d'être représentés.** Nous voulons, non, nous avons besoin de l' ANR pour survivre, alors S'IL VOUS PLAÎT, JOIGNEZ-VOUS MAINTENANT. Le coût n'est que de 3,20 \$ par 1 000 \$ de pension et est déductible d'impôt, soit environ 100 \$ par année.

Notre déjeuner annuel des Fêtes et des membres aura lieu le 10 décembre prochain. À l'ordre du jour et conformément à nos règlements régionaux, nous tiendrons des élections pour l'ensemble des postes au sein de notre conseil d'administration.

Sur une note plus personnelle, au cours de ma carrière et de ma retraite, j'ai eu l'honneur de servir la plupart d'entre vous à plusieurs titres en tant que représentant des membres dans les syndicats et, au cours de la dernière année, en tant que président régional de l'ANR, sans oublier le comité des avantages sociaux. Au cours de la dernière année, j'ai travaillé avec un merveilleux conseil d'administration de retraités dévoués et je les remercie de tout leur soutien dans le travail que nous faisons.

Hélas, on m'appelle ailleurs pour aider un organisme à but non lucratif qui me tient à cœur et bien que je ne puisse pas continuer en tant que président, je me porterai volontaire pour rester en tant que directeur si nécessaire. Notre conseil d'administration actuel est composé de nombreuses personnes merveilleuses et talentueuses et j'espère ardemment qu'ils chercheront à se faire réélire. J'espère également que plusieurs d'entre vous seront intéressés à siéger et à prendre le relais.

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée en tant que votre président régional.

Vous aurez toujours mon respect et ma reconnaissance les plus sincères,

Marc-Philippe Laurin, Président, PNA-NCR



Studio Château Laurier 1980



Visite du Pape Jean-Paul II

Bienvenue aux nouveaux membres de l'ANR!

Janvier

Michel Beaulne
Paul Bélanger
Carole Bériault
Germain Chauret
François Frédéric
Kathryn Anne Gadbois
Danièle Grenier
Robert Miron
Johanne Samson
Monique Trotier
Christine Bertrand
Carolle Duval
Frances Trant
Michel Champagne
Maurice Godin

Mai

Martin Sherman
Carmen Vincent

Juin

Christopher Goldrick
Michèle Prud'homme
Laurence Wall
Sylvie Robillard

Juillet

Andrew Clarke
Carole Gaulin
Debra Leduc
John McDougall
Patrick Nagle
Tom New
Nancy Swetnam

Septembre

Martin Bégin

Joignez-vous à notre page Facebook!

Vous désirez partager de l'information avec vos collègues rapidement?

Ou vous désirez simplement voir ce qui se passe avec vos collègues retraités de la région d'Ottawa-Gatineau?

Joignez-vous à la page Facebook de l'Association nationale des retraités de la SRC NCR/RCN Nunavut. C'est simple et ça ne vous engage à rien. Vous pouvez y partager des photos de vos rencontres ou activités faites entre collègues.

À noter que vous n'avez pas besoin de faire partie de l'Association des retraités pour être membre de la page Facebook.

Pour y adhérer, allez au <https://www.facebook.com/groups/anrs24>

Cliquez sur « Se joindre au groupe » et un des administrateurs approuvera votre demande. Vous devez avoir un compte Facebook pour y adhérer.

Jasmine Lalonde

Ma carrière à Radio-Canada

Marie Jutras

La première femme technicienne embauchée à temps plein à Ottawa

C'est à l'été 1974 que Marie Jutras a commencé à travailler à Radio-Canada Ottawa, un emploi d'été entre ses deux années d'études en Radiotélédiffusion au Collège Algonquin. Un cadre de Radio-Canada avait appelé M. Jean De Villier, coordonnateur du programme au Collège, et lui avait demandé de lui envoyer un bon étudiant.



M. De Villier: c'est Marie Jutras.

Cadre de RC: Mais c'est une fille!

M. De Villier: Vous m'avez demandé de vous envoyer mon meilleur étudiant, ben c'est elle!

C'est comme ça que Marie a fait ses premières armes au Téléciné.

“J'étais une maniaque de la télévision depuis que j'étais jeune. Je passais mes soirées à regarder 3 postes en même temps: Radio-Canada, CBC et CTV . J'étais en amour avec Alex Trebek qui parlait souvent à ses techniciens derrière la caméra. Ça m'a donné l'idée d'aller voir ce qu'il y avait là.”

En 1975, à la fin de son cours en Radiotélédiffusion, elle a été embauchée à temps plein, d'abord au téléciné, puis au VTR où elle a fait presque toute sa carrière. Quand on lui demande ce qui a été son plus grand défi, elle nous confie que ce sont les femmes réalisatrices qui étaient les plus méfiantes. Les hommes étaient un peu plus ouverts à travailler avec une femme monteuse.

“Pour le harcèlement, je n'ai jamais connu ça de toute ma carrière, peut-être qu'ils avaient un peu peur de moi, je ne sais pas. J'avais un bon caractère. Hi hi! Quand je me suis marié en 1975, c'est à Les Peers que je racontais tous mes préparatifs de mariage. Pauvre lui! Les autres filles techniciennes sont arrivées seulement en 1977.”

“J'ai tout aimé de ma carrière. Écoute, j'étais payé pour regarder la TV! Je ne veux pas diminuer nos responsabilités mais si on faisait une erreur, y'a personne qui mourrait. On faisait juste les bloopers!

En tant que monteuse, Marie se considérait comme une sage-femme. Elle aidait les journalistes à accoucher de leur bébé. “Si t'as bien préparé ta grossesse, puis t'as fait tes exercices, ça va bien aller. Moi je peux t'aider jusqu'à un certain point. “ La pire question qu'on pouvait lui poser c'est “Qu'est-ce que t'en penses?” “Comment tu veux que je sache ce que tu veux, si toi tu ne sais pas ce que tu veux.”

Ses plus beaux projets ont été les émissions enregistrées au Camp Fortune qui passaient aux Beaux Dimanches, comme celle avec Edith Butler ou encore le Canadian Brass avec CBC. Elle se souvient aussi de la pièce “A Christmas Carol” où il y avait 8 heures de ruban 2 pouces et qu'elle devait en faire une émission d'une heure seulement. “Merci à Suzie Payette qui avait fait la liste complète de tous les plans. C'était une des meilleures assistantes que j'ai jamais eu. J'avais des bons bras dans ce temps-là. Les rubans de 90 minutes pesaient 18 lbs chacun et j'en prenais 2 de chaque main.”

Son meilleur bloopers est celui qu'elle a fait avec René Petit dans le temps où les journalistes enregistraient une fausse introduction à leur reportage. René est arrivé à la dernière minute avec ses images parce que le tournage se faisait à Maniwaki. Il avait enregistré 2 intros. Comme le temps comptait, Marie a pris la première version....qui malheureusement était suivi d'un “bâtard” bien senti lorsque René s'est trompé.

“J'ai eu du fun. Je n'ai pas beaucoup de mauvais souvenirs. Ce n'est pas une job qui m'empêchait de dormir le soir. Quand c'était fini, c'était fini.”

Jasmine Lalonde

Visite des bureaux de Radio-Canada à Montréal



En mai dernier, près de **35 retraités de Radio-Canada Ottawa-Gatineau** se sont rendus en autobus nolisé, à Montréal, pour visiter la Maison de Radio-Canada, une sortie organisée par l'association.

On a pu visiter le studio de 24/60, celui de Bonsoir Bonsoir ainsi que plusieurs régies et studios de radio. Plusieurs personnes ont eu la chance de s'entretenir avec les artisans qui étaient sur place. Une journée mémorable pour tout le monde.

Si vous avez des suggestions de sorties ou vous aimeriez participer à l'organisation de l'une d'elles, n'hésitez pas à communiquer avec Odette Alie à O.alie_@hotmail.com.

Jasmine Lalonde





AGA et dîner des fêtes

Mettez le 10 décembre à votre agenda !

C'est en effet le mardi 10 décembre 2024 qu'aura lieu la prochaine assemblée générale de l'Association de la RCN suivie de notre dîner de Noël. Pour l'occasion, nous avons réservé le restaurant **Biagio's** situé au 1394 rue Richmond à Ottawa. Vous recevrez une invitation officielle le 4 novembre à laquelle vous devrez confirmer votre participation. *J.L.*

Lors de l'assemblée du 10 décembre **il y aura également des élections pour l'ensemble des 12 postes du conseil d'administration**. Un président des élections sera nommé ainsi que 2 scrutateurs. Vous pourrez voter sur place. Les mandats sont de 3 ans.

Conseil d'administration de la région de la capitale nationale et du Nunavut

Marc-Philippe Laurin
Président



Kerry Adams
Vice-président



Lyne Marcil
Trésorière



Pierre Labelle
Secrétaire



Odette Alie
Directrice



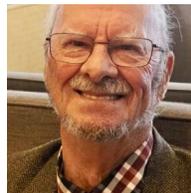
Fran Cutler
Directrice



Marie Jutras
Directrice



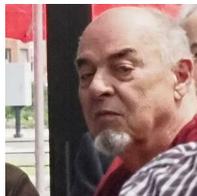
Walter Knott
Directeur



Jasmine Lalonde
Directrice



Gérard Malo
Directeur



Marc Pariseau
Directeur



Louise Petitclerc
Directrice



Que sont-ils devenus?

Robert Péladeau



Il y a le film « L'homme qui plantait des arbres », mais connaissez-vous l'homme qui tourne le bois?

Il s'appelle Robert Péladeau de la région de Dunrobin. Le bois, les arbres, la forêt interpellent Bob depuis son enfance. Il y voit un potentiel créateur. Au secondaire il s'intéresse aux tours, ces machines rotatives qui transforment et façonnent le métal et le bois. **Mais c'est à la retraite de Radio-Canada Ottawa en 2013 qu'il se lance, achète son premier tour à bois et crée ses premiers objets.**

Bob vit sa passion à fond, mais un jour un sérieux avertissement: son tour virant à des milliers de rotations-minute projette une bûche devenue missile contre un mur et laissant un trou béant. Bob aurait pu être la cible de sa bûche égarée. Il s'achète donc un nouveau tour, plus cher, plus performant, moins dangereux.

Depuis 2019, Bob multiplie les réalisations : bols, vases, coupes à vin, bibelots et même des baguettes magiques. Avec des poudres et de la peinture, il crée ses couleurs, laques et vernis. Il compte 150 objets à son actif, tous uniques. « Ils sont toujours différents » dit-il fièrement. Il récolte bûches, souches, et grosses branches dans son voisinage. **Sa devise: « un arbre a une histoire et une beauté à préserver ».**

Merci à Robert Péladeau pour sa générosité et sa disponibilité. Robert est présent sur le réseau Facebook.

Michel-Denis Potvin



Que sont-ils devenus?

GARDER LE RYTHME

Armand Vienneau n'a pas encore ralenti, du moins quand il s'assoit derrière sa batterie. La musique fait partie intégrante de sa vie depuis son adolescence. À 13 ans, baguettes en main, caisse claire accrochée au cou, il donne déjà la mesure aux Cadets Champlain de Gatineau, un corps de clairons. Une expérience qui le mènera au Championnat canadien en 1971, qu'il remporte dans la catégorie 'Meilleure ligne de percussion'.



Armand a gardé le tempo au sein de dizaines de formations musicales qui l'ont recruté après qu'il aie répondu à des petites annonces dans les journaux. Mais ces 9 dernières années, il garde le rythme des **Snap, Crackle, Pop** (pseudonymes des membres du groupe, devinez lequel est celui d'Armand?) Avec un répertoire qui couvre principalement la musique des années 50 et 60, le groupe se produit environ 25 fois par année. Et quand on lui demande s'il a un idole, pas étonnant qu'il réponde prestement Buddy Rich.

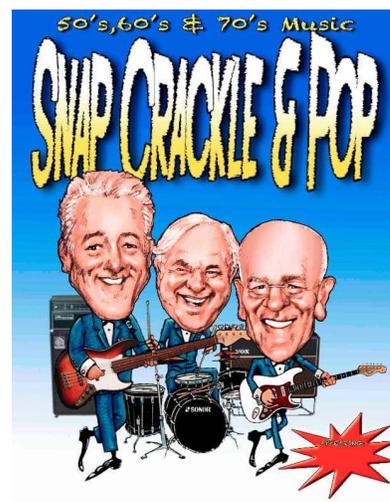


La vie de monteur

Bien qu'il aie songé à battre la mesure pour gagner sa vie, Armand Vienneau a choisi le montage. Entré à Radio-Canada Ottawa-Gatineau en 1974, il est d'abord commis aux archives visuelles. Mais il passe tout son temps libre à observer le montage du film. Il regarde les monteurs travailler et veut comprendre le fonctionnement de la Steenbeck. Et c'est finalement le réalisateur Denis Faulkner qui lui accordera sa confiance pour le montage d'un premier reportage pour l'émission La semaine verte. Qu'aimait-il principalement de ce travail? Le mixage de la musique!

Menant de front une carrière de monteur film et vidéo avec les spectacles et les heures de pratique derrière sa batterie, Armand ralentit de rythme en taquinant le poisson. Ses plus belles prises viennent du réservoir Gouin ou encore d'un lac mexicain au bord duquel il se rend depuis de nombreuses années avec sa conjointe dans la région de Guadalajara. Mais la musique n'est jamais loin. Il y laisse un ensemble de batterie là-bas pour retrouver ses amis musiciens mexicains une fois l'hiver venu.

Elise Brunet



Que sont-ils devenus?

André Leroux

André Leroux est peu connu du grand public de la région d'Ottawa-Gatineau qui a pourtant pu voir et apprécier son travail pendant des années. André a travaillé de 1974 à 1984 comme graphiste à Radio-Canada, à Ottawa.

Fils d'imprimeur et typographe de formation, d'abord en Belgique, et ensuite en France, il a acquis une grande expertise de graphiste en travaillant, entre autres, dans une agence de publicité à Paris et aussi ailleurs en France.

Mais, en 1974, se sentant mûr pour un changement, André a décidé d'immigrer au Canada. Il n'a pas eu le temps de chômer: il a rapidement été embauché par Radio-Canada à son arrivée en Outaouais. Il y a travaillé presque 10 ans, soit jusqu'à la première vague de compressions à Radio-Canada, à la fin de 1984.

Illustrations pour les bulletins télé, affiches pour la télé, le "canal 9", ou la radio alors à la fréquence 1250, ou les spectacles au Lac des Fées, c'était lui !

Après son départ de Radio-Canada, André a poursuivi sa carrière en travaillant comme graphiste pigiste dans la région, pour diverses organisations, comme le Centre national des Arts.

A la question sur son âge, André Leroux révèle que c'est "sans complexe ni problème" qu'il dit qu'il a, "déjà", 98 ans.

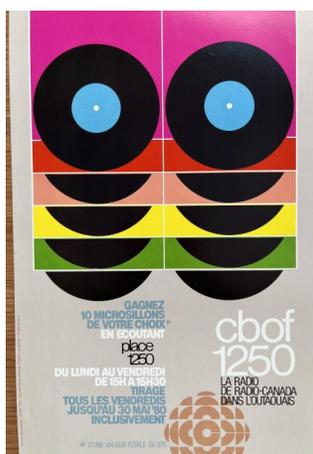
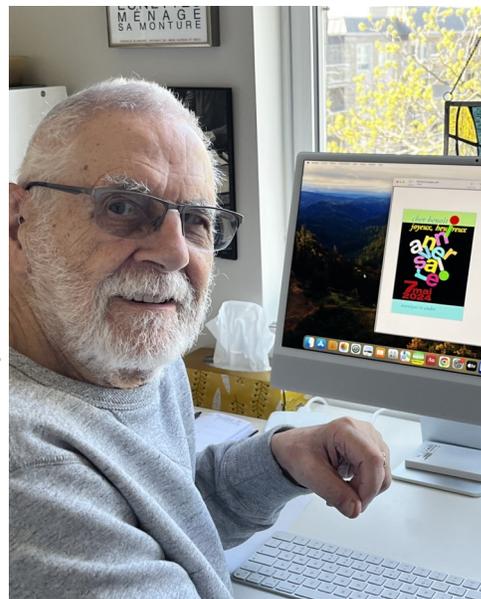
Il pourrait se la couler douce avec sa conjointe Monique Lalande, retraitée de Radio-Canada.

Mais c'est mal le connaître ! Les activités ne manquent pas !

Depuis plusieurs années, celui pour qui les polices de caractères n'ont pas de secret, a troqué la plume pour l'ordinateur et continue de créer. Notre collègue Lyne Marcil, lui apporte d'ailleurs son support avec son nouvel ordinateur Mac.

Il a récemment fait des mises en pages de livres, des commandes privées, dont celle d'une femme qui a écrit l'histoire de sa famille. On peut aussi l'attraper en train de concevoir des cartes pour diverses occasions.

Sylvie Robillard



Planifier l'imprévu à la retraite

Paul Morisset

Je suis l'un des soixante-quinze membres du « Men's Shed » du Centre communautaire d'Ottawa.

Le groupe, réservé aux hommes, se réunit tous les deuxièmes mardis pour partager des histoires de vie et discuter de sujets d'intérêt.

Certains d'entre nous vivent seuls ou sont des aidants naturels pour nos conjoints.

Le 24 septembre dernier, nous avons accueilli une conférencière invitée qui nous a aidé à naviguer dans les options de soins pour vieillir en beauté. Elle a aussi démystifié le paysage des logements pour personnes âgées.



Caroline Inman

Directrice générale de Solva

(Aide à la recherche d'une maison de retraite)

<https://solvaseniorliving.ca/>

« Tout le monde a probablement un testament et beaucoup auront planifié des funérailles. Mais très peu planifient leur vie plus tard, lorsque des soins et un logement alternatif pourraient être nécessaires. »

PLANIFIER UN AVENIR INCERTAIN

La plupart des retraités de CBC/Radio-Canada profitent de leur retraite, voyagent et passent du temps avec leurs petits-enfants. Mais à mesure que nous vieillissons, des problèmes médicaux peuvent venir perturber ce scénario idyllique.

Caroline Inman nous donne des conseils.

« Pour rester aux commandes, il faut être réaliste, regarder vers l'avenir et prévoir toutes les éventualités. »

Cette éventualité peut prendre la forme d'un diagnostic de cancer, de démence ou d'une autre maladie qui nous force à quitter définitivement notre domicile si confortable. C'est là qu'interviennent des organismes comme Solva. **Ils fournissent un service gratuit qui tente de faire correspondre les besoins des clients aux ressources de la communauté.** Mme Inman a fait remarquer que si les établissements agréés et les coûts d'hébergement sont régis par la loi, d'autres services sont sujets à des augmentations de coûts incontrôlés.

Les retraités de CBC/Radio-Canada ont généralement de bonnes pensions et peuvent se permettre un niveau de soins plus élevé. Mais se retrouver soudainement confronté à un conjoint atteint de démence qui doit déménager dans une maison et qui a besoin de soins 24 heures sur 24 peut s'avérer très coûteux.

Vous pensez peut-être que ce n'est pas votre cas et que vous n'envisagerez pas de modifier radicalement votre logement avant plusieurs années, mais vous devez vous devez d'étudier cette possibilité dès maintenant.

C'est devenu l'une des réalités du vieillissement.

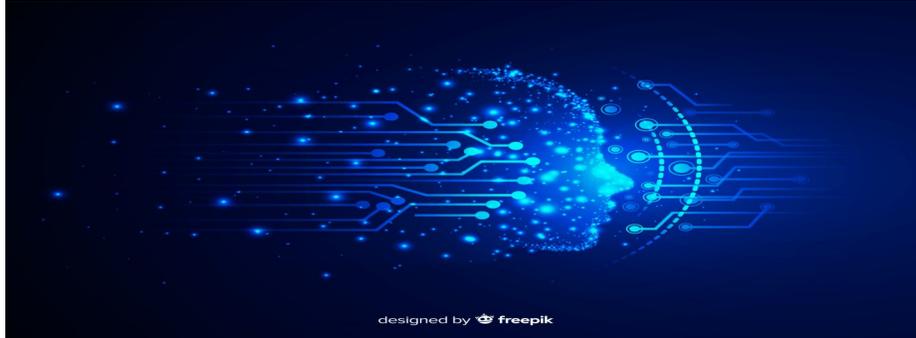


Comprendre l'intelligence artificielle (IA)

Suzie Bougie tiré du bulletin Liaison de l'AQR de Radio-Canada

L'intelligence artificielle, communément appelée IA, est un concept dont vous avez peut-être entendu plus fréquemment parler ces dernières années. Mais de quoi s'agit-il exactement?

L'IA fait référence à la capacité des machines, en particulier des ordinateurs, à effectuer des tâches qui requièrent généralement l'intelligence humaine. Ces tâches peuvent comprendre l'apprentissage par l'expérience, la reconnaissance de modèles, la compréhension du langage naturel et la prise de décisions.



Les bases de l'IA

L'IA fonctionne avec un ensemble de règles ou d'instructions données à un ordinateur pour l'aider à résoudre des problèmes. À l'instar d'un livre de recettes qui vous guide dans la préparation d'un repas, les instructions données à un ordinateur l'aident à effectuer des tâches spécifiques.

Exemples quotidiens d'IA

L'IA nous entoure et nous facilite souvent la vie. Voici quelques exemples que vous pourriez reconnaître :

1. **Assistants intelligents** : Des appareils comme Alexa d'Amazon, Siri d'Apple et Google Assistant utilisent l'IA pour comprendre les commandes vocales et y répondre. Vous pouvez leur demander la météo, programmer des rappels ou même demander votre musique préférée.

2. **Recommandations en ligne** : Lorsque vous faites des achats en ligne ou que vous regardez des films sur des services de diffusion en continu (*streaming*) comme Netflix, l'IA permet de vous suggérer des produits ou des émissions susceptibles de vous plaire en fonction de vos activités passées.

3. **Soins de santé** : L'IA aide les médecins en analysant les images médicales, en prédisant les résultats pour les patients et même en assistant les chirurgiens dans leurs opérations. Elle permet de diagnostiquer les maladies plus rapidement et avec plus de précision.

4. **Les transports** : Les systèmes GPS utilisent l'IA pour fournir les meilleurs itinéraires de voyage, et les voitures autonomes, bien qu'encore en développement, utilisent l'IA pour naviguer sur les routes et éviter les obstacles.

Pourquoi l'IA est-elle importante?

L'IA a le potentiel de révolutionner de nombreux aspects de notre vie. Elle peut gérer des tâches répétitives, analyser rapidement de grandes quantités de données et même effectuer des travaux dangereux pour les humains.

Non seulement elle allège nos tâches quotidiennes, mais elle ouvre également la voie à des avancées dans des domaines tels que la médecine, les transports et les sciences du climat.

(suite de « Comprendre l'intelligence artificielle »)

Inquiétudes concernant l'IA

Si l'IA offre de nombreux avantages, elle suscite également des inquiétudes. Certains craignent des pertes d'emploi, car les machines peuvent effectuer des tâches traditionnellement dévolues aux humains. Voici quelques-unes des inquiétudes suscitées par l'IA :

Confidentialité : L'utilisation de l'IA implique souvent la collecte et l'analyse de grandes quantités de données personnelles, ce qui soulève des inquiétudes quant à la confidentialité et à la sécurité des données.

Responsabilité : Il peut être difficile de déterminer qui est responsable lorsqu'un système d'IA cause des dommages, en particulier dans le cas de systèmes complexes et autonomes.

Sécurité : Les systèmes d'IA peuvent être vulnérables au piratage, aux attaques adverses et à d'autres menaces pour la sécurité. Il est essentiel de garantir la robustesse et la sécurité de l'IA.

Rester informé

Il n'est pas nécessaire de devenir un expert en technologie, mais une compréhension de base de l'IA peut vous aider à prendre des décisions éclairées et à comprendre les changements qui se produisent autour de vous.

En conclusion, l'intelligence artificielle est un outil puissant qui fait de plus en plus partie intégrante de notre vie quotidienne. En comprenant ce qu'est l'IA et son fonctionnement, on peut mieux naviguer et profiter des avantages qu'elle apporte, tout en étant conscients des défis qu'elle présente.

L'IA peut être très utile. Par exemple, l'IA m'a aidé à rédiger cet article. Une application d'IA a également été chargée de la traduction en français de cet article (DeepL).

Un rappel au propos du Fonds d'aide spécial

Comme vous le savez sans doute, le Fonds d'aide spécial (FAS) aide plusieurs de nos retraité.e.s, entre autres en défrayant une partie du coût d'appareils auditifs ou d'aides à la mobilité (fauteuils roulants électriques et scooters) par exemple.

C'est la compagnie d'assurances Canada Vie qui gère le fonds, MAIS l'Association recommande fortement aux membres de communiquer ou de soumettre **une copie** de leur demande au **Bureau national de l'Association (ANR) avant** de l'expédier à Canada Vie, ceci afin de s'assurer que la demande est complète et conforme aux règles et pour minimiser le risque de retarder ou compromettre le traitement de votre demande. Il est aussi recommandé, au final, lorsque vous aurez envoyé votre demande à Canada Vie, d'envoyer aussi une copie de votre demande au Bureau national de l'ANR, soit par la poste ou par courriel, en signalant qu'il s'agit alors de la demande **transmise** à Canada Vie

Le formulaire de demande et les lignes directrices du FAS sont accessibles sur le site internet de l'ANR au www.retraitessrc.ca.

Si vous n'avez pas accès à l'internet, vous pouvez en obtenir une copie par la poste en vous adressant à l'ANR à l'adresse suivante: CBC/ANR, C.P. 8570, Ottawa, Ontario, K1G 3H9

Si vous avez des questions **avant d'envoyer** votre demande à Canada Vie, concernant la RAMQ et le FAS par exemple, vous pouvez communiquer avec notre Bureau national au 1-877-361-9242 (numéro sans frais) . Si vous préférez envoyer un courriel (info@retraitessrc.ca) pour préciser un point, quelqu'un sera également disponible pour vous répondre de cette façon.

Depuis plus de 20 ans, le FAS a versé des millions de dollars à des centaines de retraité.e.s et d'employé.e.s de Radio-Canada. **Ne présumez pas que vous êtes inadmissible.**

André Dallaire—tiré du bulletin Liaison de l'AQR de Radio-Canada

Geler son dossier de crédit

Le 1er février 2023, la Loi sur les agents d'évaluation du crédit est entrée en vigueur donnant un avantage énorme aux citoyens du Québec de verrouiller son dossier de crédit. Si par exemple un fraudeur demande à une institution financière d'obtenir un prêt à votre nom, ou s'il demande une carte de crédit, ou un prêt automobile et que votre compte est bloqué, cette dernière ne pourra pas consulter votre dossier, et ne pourra donc pas donner d'argent au voleur et vous en tenir responsable par la suite ! **Le gel de la consultation n'a aucun effet sur votre pointage de crédit et il est entièrement gratuit. Notez que cette loi ne s'applique qu'au Québec** et le reste du Canada nous envie de cet avantage important pour contrer la fraude !

Le consommateur peut ainsi rendre la tâche beaucoup plus difficile aux fraudeurs qui usurpent notre identité. En effet, toute demande de consultation du dossier de crédit, une étape obligatoire pour faire plusieurs demandes financières, sera bloquée, rendant la transaction impossible. Notez que ce blocage ne s'applique pas aux compagnies d'assurances, facilitant la vie du consommateur lors d'un changement d'assureur, ce qui est relativement fréquent.

Pas toujours facile

Le seul inconvénient, faible par rapport aux vastes avantages, est qu'il faudra penser à débloquent son dossier de crédit au moins 24 heures à l'avance, chaque fois que vous ferez une demande de prêt, un changement d'institution financière, ou toute action de votre part qui demanderait une consultation normale de votre crédit. Par exemple, demander une carte de crédit, augmenter sa limite de crédit, changer de fournisseur de téléphonie mobile, demander un prêt bancaire, demander une consultation de votre dossier de crédit. N'oubliez pas de le bloquer de nouveau quelques jours plus tard !

Vous pouvez demander un gel de sécurité en ligne, par téléphone ou par la poste. Malheureusement, les deux seules entreprises privées au Canada qui conçoivent, contrôlent et vendent notre dossier de crédit, Equifax et TransUnion, ne nous facilitent pas le travail ! Vous devrez appeler le service à la clientèle et patienter souvent longtemps au téléphone pour le faire par ce moyen, ou demander le formulaire postal. Si vous préférez le faire en ligne, avec les moteurs de recherches courants, il est presque impossible de trouver l'adresse exclusive que TransUnion a créée pour le gel du dossier de crédit ! Voici donc plusieurs articles pour faciliter la tâche de ceux qui voudront le faire sur la Grande Toile, ainsi qu'un reportage de Radio-Canada Toronto discutant du sujet pour les autres Canadiens laissés orphelins de cette protection !

[Le gel de crédit, un outil contre le vol d'identité inaccessible à l'extérieur du Québec :](#)

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2099259/gel-credit-verrouillage-equifax-transunion-quebec#:~:text=Depuis%20le%201er%20%C3%A9vrier%202023,pour%20se%20prot%C3%A9ger%20des%20fraudeurs>.

[Geler son dossier de crédit pour contrer le vol d'identité :](#)

<https://www.protegez-vous.ca/nouvelles/affaires-et-societe/geler-son-dossier-de-credit-pour-contrer-le-vol-d-identite>

[Comment geler — et dégeler — votre dossier de crédit :](#)

<https://actualite.com/finances-personnelles/comment-geler-et-degeler-votre-dossier-de-credit/>

[Verrouillez votre dossier de crédit pour vous protéger de la fraude et des vols d'identités :](#)

<https://francoischarron.com/securite/fraude-et-arnaques-web/verrouillez-votre-dossier-de-credit-pour-vous-proteger-de-la-fraude-et-des-vols-d-identites/TNxX3B7WZ9/>

[Loi sur les agents d'évaluation du crédit :](#)

<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/A-8.2>

Laurent Dupire, tiré du bulletin Liaison, de l'AQR de Radio-Canada

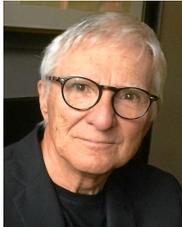


EN MÉMOIRE DE

Pour les gens qui lisent ce bulletin en version numérique, vous pouvez accéder aux avis de décès de la plupart des personnes ci-dessous. En cliquant sur les nom et prénom soulignés vous accédez à l'avis publié sur le site du complexe funéraire ou à défaut sur une autre publication électronique.

Il se peut que l'avis ne soit plus disponible au moment de la consultation, certains complexes funéraires ne conservent les données que pour de courtes périodes.

Odette Alie

<p>Shirley <u>BRADLEY</u> (1948-202)</p>  <p>Décédée le 11 janvier 2024 à l'âge de 76 ans</p>	<p>Brian <u>SMYTH</u> (1933-2024)</p>  <p>Décédé le 3 février 2024 à l'âge de 91 ans</p>	<p>Richard <u>MASSÉ</u> (1946-2024)</p>  <p>Décédé le 5 février 2024 à l'âge de 78 ans</p>	<p>Jodi <u>WHITE</u> (1947-2024)</p>  <p>Décédée le 10 février 2024 à l'âge de 77 ans</p>	<p>Denis <u>ST-JULES</u> (1931-2024)</p>  <p>Décédé le 26 février 2024 à l'âge de 93 ans</p>
<p>Marcel <u>CHARETTE</u> (1953-2024)</p>  <p>Décédé le 10 mars 2024, à l'âge de 71 ans</p>	<p>André E. <u>PAQUETTE</u> (1933-2024)</p>  <p>Décédé le 2 avril 2024 à l'âge de 91 ans</p>	<p>Valérie <u>BUTLER</u> (1930-2024)</p>  <p>Décédée le 27 avril 2024 à l'âge de 93 ans</p>	<p>Bruce "BamBam" Le- febvre</p>  <p>Décédé le 6 mai 2024</p>	<p>Aurèle <u>LE-COMPTÉ</u> (1940-2024)</p>  <p>Décédé le 17 juillet 2024 à l'âge de 83 ans</p>
<p>Gérard <u>ROCHON</u> (1929-2024)</p>  <p>Décédé le 18 août 2024 à l'âge de 95 ans</p>	<p>Peter <u>WARD</u> (1930-2024)</p>  <p>Décédé le 15 septembre 2024 à l'âge de 93 ans</p>	<p>Sont aussi décédés John Pollock 12 janvier Don Stewart</p>	<p>L'Association des retraité.e.s de Radio-Canada offre ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.</p>	